

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

HASTINGS PATRIMOINE - Part AC OPCVM soumis au droit français géré par MAGELLIM REIM

Nom de l'initiateur : MAGELLIM REIM

Code Isin : FR0011142199

Site internet : <https://www.groupe-magellim.com/nos-expertises/valeurs-mobilieres/>

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 51 00 49 pour de plus amples informations.

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers, France est chargée du contrôle de MAGELLIM REIM en ce qui concerne ce document d'informations clés. MAGELLIM REIM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 140 000 48.

Date de production du document d'informations clés : 18/03/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Durée : L'OPC a été créé le 26/01/2012 et sa durée d'existence prévue est 99 ans.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Objectifs : L'objectif de cet OPCVM est d'offrir une performance positive nette de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion active en investissant sur les marchés européens et internationaux et ce sans référence à un indice.

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP pratique une gestion discrétionnaire investissant à la fois sur les supports obligataires et/ou monétaires et sur les actions des marchés internationaux, uniquement via des OPCVM/FIA. Le gérant détermine l'exposition nette du portefeuille aux marchés actions (maximum 60%) et la maturité du portefeuille obligataire sur la base d'une analyse de l'environnement économique. En vue de la sélection des actifs, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation. La gestion est basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds sur la base d'une évaluation de chaque OPCVM/FIA potentiellement sélectionné (via une approche quantitative et qualitative).

Le FCP est exposé aux titres de créances et instruments du marché monétaire internationaux (taux fixes et/ou variables) de 40% à 100% de l'actif net. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée, du rating (les titres « investment grade » pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net et titres high yield jusqu'à 30%) et de sensibilité (0 à 4). L'exposition en obligations convertibles sera inférieure à 30% de l'actif net.

Le FCP est exposé également au marché des actions internationales (de 0% à 60%). La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition géographique, sectorielle et de taille de capitalisation (les actions de petites capitalisations ne pourront dépasser 40% de l'actif net). La gestion pourra intervenir sur les marchés des pays émergents pour au maximum 10% de son actif net. Le FCP est soumis au risque de change jusqu'à 100%.

Le FCP pourra recourir à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et organisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque marché, taux, action ou change.

Affectation des revenus : Le FCP capitalise ses revenus

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour (J) jusqu'à 11 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J-1 et publiée en J+1.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

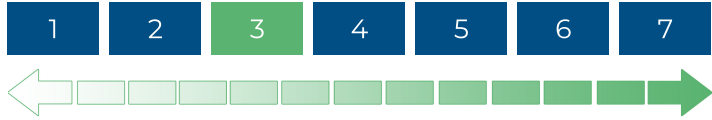
Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte de compagnies d'assurance. Les parts de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une personne résidente aux Etats Unis ou ayant la qualité de citoyens américains (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). Le FCP HASTINGS PATRIMOINE s'adresse à des investisseurs souhaitant investir sur les marchés obligataires et actions internationaux.

Dépositaire : CACEIS BANK SA

Les statuts, la notice d'information, le rapport annuel, les documents d'information périodiques la dernière valeur liquidative ainsi que les informations sur les performances passées peuvent être obtenus auprès de la Société de Gestion, gratuitement sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.groupe-magellim.com/nos-expertises/valeurs-mobilieres/>, ou sur simple demande de l'Investisseur auprès de : MAGELLIM REIM - 44, avenue de Villiers - 75017 Paris - Téléphone : 01 40 51 00 49.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de

mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 510 €	6 890 €
	Rendement annuel moyen	-14.90%	-7.18%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 810 €	9 770 €
	Rendement annuel moyen	-11.90%	-0.46%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 €	10 950 €
	Rendement annuel moyen	2.60%	1.83%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 550 €	11 910 €
	Rendement annuel moyen	15.50%	3.56%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022, intermédiaire entre mai 2020 et mai 2025 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si MAGELLIM REIM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	243 €	1 399 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.43%	2.48% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.31% avant déduction des coûts et de 1.83% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.22% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	222 Euro
Coûts de transaction	0.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20 % maximum de la performance du FCP au-delà d'une performance de 5% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Le fonds ne prévoit aucun mécanisme de plafonnement des rachats ou « gates ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le fonds ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce fonds ou qui le vend peut-être adressée au siège social de MAGELLIM REIM - 44, avenue de Villiers - 75017 Paris.

Tél. : 01 40 51 00 49

E-Mail : conformite@magellim-reim.com

Autres informations pertinentes

Les statuts, la notice d'information, le rapport annuel, les documents d'information périodiques la dernière valeur liquidative ainsi que les informations sur les performances passées peuvent être obtenus auprès de la Société de Gestion, gratuitement sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.groupe-magellim.com/nos-expertises/valeurs-mobilieres/>, ou sur simple demande de l'Investisseur auprès de : MAGELLIM REIM - 44, avenue de Villiers - 75017 Paris - Téléphone : 01 40 51 00 49.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.groupe-magellim.com/nos-expertises/valeurs-mobilieres/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées :

5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.groupe-magellim.com/reim/finance-durable>

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le Client pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le Client ait effectivement présenté une demande écrite aux services de MAGELLIM REIM et ne soit pas satisfait de la réponse de MAGELLIM REIM et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02

www.amf-france.org